



FORMATIONS LONGUES

PERFECTIONNEMENT

DIST.

Ref. : 8910035

Durée :
4 jours - 28 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 2690
€ HT

Repas inclus

L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL

Cycle long pour sécuriser les contrats de travail et gérer les relations collectives

Face à la complexité croissante des règles du droit social et à l'augmentation du nombre de contentieux devant les juridictions prud'homales, avoir une vision complète et précise de la réglementation qui encadre les modalités de conclusion et de rupture des contrats de travail ainsi que la gestion des relations collectives au sein de l'entreprise est devenu un impératif pour les responsables ressources humaines.

OBJECTIFS

Sécuriser les processus de recrutement et de rupture des contrats de travail
Faire évoluer les contrats en place au gré des évolutions de l'entreprise
Gérer efficacement les relations avec les institutions représentatives du personnel

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables des ressources humaines et des relations sociales
Juristes d'entreprise

Toute personne appelée à prendre des responsabilités dans la gestion du personnel et des relations sociales

Responsables des ressources humaines et des relations sociales
Juristes d'entreprise

Toute personne appelée à prendre des responsabilités dans la gestion du personnel et des relations sociales

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit du travail

COMPÉTENCES ACQUISES

Cerner l'environnement juridique des relations du travail

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval
Classe virtuelle retour d'expérience

PROGRAMME

MODULE 1 - Sécuriser les contrats de travail du recrutement à la rupture

Sécuriser le processus d'embauche

Prévenir les risques d'infraction en matière d'embauche

- Les formalités préalables et consécutives à l'embauche
- L'égalité professionnelle et la non-discrimination

Étude de cas : analyse des différents motifs de discrimination prohibés par la loi sous l'éclairage de la dernière jurisprudence

Choisir le contrat de travail le mieux adapté

- CDI, CDD, intérim, temps partiel : les critères de choix

Rédiger le contrat de travail

- Les clauses du contrat de travail : savoir les faire évoluer, faut-il tout écrire...

Exercice d'application : rédaction des clauses les plus délicates sous l'éclairage de la dernière jurisprudence et des réformes législatives



Contrôler l'exécution du contrat de travail

Gérer les aléas initiés par le salarié

- Gérer les différents cas de suspension du contrat de travail
- Faire face à un comportement fautif

Gérer les aléas initiés par l'employeur

- Gérer la modification du contrat

Exercice d'application : choix de la procédure la plus adaptée pour modifier un élément essentiel de la relation de travail

Gérer le lien de subordination

- Mise à disposition de personnel
- Transfert d'entreprise et contrats de travail

Maîtriser les cas de rupture du contrat de travail

- Distinguer les modes de rupture du contrat de travail

Exercice d'application : choix du mode de rupture le plus adapté à la situation

- Identifier les acteurs externes de la rupture du contrat de travail
- Connaître les modalités du licenciement

Exercice d'application : rédaction d'une lettre de licenciement

MODULE 2 - Gérer les relations collectives

Cerner les rôles et missions des représentants du personnel

Maîtriser le cadre de mise en place des IRP

- L'établissement et l'entreprise
- L'unité économique et sociale

Cerner le fonctionnement des syndicats

- Comprendre le droit de la représentativité syndicale
- Gérer au mieux les relations avec les délégués syndicaux

Distinguer les différentes structures de représentation du personnel

- Les IRP classiques (DP, CE, CHSCT, CE d'UES)
- Le DP et la négociation collective
- Le salarié

La création d'une nouvelle IRP par les Ordonnances Macron : Le CSE

- Mise en place et composition
- Rôle et mission
- Fonctionnement
- La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- Le Conseil d'entreprise

Exercice d'application : détermination des événements de la vie de l'entreprise qui nécessitent l'information ou la consultation d'une de ces instances

Maîtriser leurs droits et leurs devoirs

Mettre à leur disposition les moyens nécessaires

- Les obligations de l'employeur
- Les droits des représentants du personnel
- Le pouvoir de contrôle de l'employeur sur l'utilisation de ces moyens et ses possibilités de contestation et de recours
- Faire respecter le devoir de confidentialité

Respecter leur statut de salarié protégé

- Les personnes concernées et l'étendue de la protection
- Les limites au droit de licencier et le risque de discrimination

Optimiser les relations au quotidien

- Dans la gestion de l'accès à l'information
- Dans les modalités de consultation de ces instances

INTERVENANTS

Marc PATIN

avocat associé



MONSIEUR MARC PATIN

François PROVEAU
Avocat à la Cour
FRANCOIS PROVEAU AVOCATS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 

LIEUX ET DATES

[À distance](#)
09 oct. au 10 nov. 2023

[Paris](#)
08 juin au 04 juil. 2023